

Avril - Mai - Juin 1964

TRIMESTRIEL

Nouvelle Série N° 42

ECHO DE NOTRE-DAME DU SUC



DIRECTION : Chanoine Noël BASCOUL - BRISSAC (Hér)
C. C. P. Montpellier 191-14

16

BASILIQUE NOTRE-DAME DU SUC

La Basilique N.-D. du Suc, sur la paroisse de Brissac (Hérault), est un des plus antiques « Hauts-Lieux » de la prière des diocèses de Maguelone et Montpellier. Au VIII^e s., sur les indications d'un boeuf, prosterné devant les vestiges d'un vieux dolmen que couvrait une touffe de buis, un pâtre découvrit une statue de la Vierge portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Sur ce rocher, que les pèlerins vénèrent encore au-dessous de la Vierge Couronnée, a été bâtie une chapelle, où, au X^e s., venait déjà prier St Fulcran. Ruinée à plusieurs reprises par les Camisards et les Révolutionnaires, elle fut rebâtie et agrandie par l'abbé Ranquier, curé de Brissac, de 1843 à 1869. L'antique Madone a été officiellement couronnée au nom de S. S. Pie XI, par Mgr Brunhes, le 10 juin 1935. — Le Sanctuaire de N.-D. du Suc a été érigé en Filiale de l'Archibasilique Patriarcale et Papale de St-Jean de Latran, avec transmission de tous privilèges et indulgences, en date du 13 juin 1954.

C'est par milliers que, chaque année, en de nombreux pèlerinages, les catholiques continuent à vénérer sur les monts de la Séranne, où les druides ont laissé de nombreux dolmens, « la Vierge qui devait enfanter ». — Une route carrossable, tracée par les PP. de Ste Garde avant 1900, et aujourd'hui route départementale, permet aux voitures et aux autocars d'accéder au parvis du sanctuaire. Dans les dépendances, des abris sont aménagés et mis à la disposition des pèlerins.

INDULGENCES ACCORDÉES A LA BASILIQUE DU SUC

1^o INDULGENCES ACCORDÉES A PERPÉTUITÉ, en vertu des Lettres Apostoliques « Jam recolendae Memoriae » du 9 novembre 1939, par l'affiliation de N.-D. du Suc à la Cathédrale du Pape, archibasilique du Latran :

a) **Indulgence plénière** pour tout fidèle qui visite pieusement la Basilique N.-D. du Suc et y prie aux intentions du Souverain Pontife (5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria*) aux fêtes de Noël - Circoncision (1^{er} janvier) - Epiphanie (6 janvier) - Pâques - Transfiguration de N.-S. J.-C. (6 août) - Ascension - Pentecôte - Dédicace de l'Archibasilique du Latran (9 novembre) - Immaculée-Conception - Nativité - Annonciation - Purification et Assomption - St Joseph (19 mars) - Patronage de St Joseph (mercredi de la 2^e semaine après Pâques) - Nativité de St Jean-Baptiste (24 juin) - Décollation de St Jean-Baptiste (29 août) - SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin) - St Jean l'Évangéliste (27 décembre).

b) **Indulgence partielle de trois ans** : ces mêmes jours énumérés plus haut, pour tout fidèle qui visitant la Basilique mais n'ayant pas rempli les conditions de la Confession et de la Communion, fait, d'un cœur sincère, un acte de contrition pour demander pardon de ses péchés.

c) **Indulgences stationales** : les 1^{er} Dimanche de Carême, Dimanche des Rameaux, Jeudi-Saint, Samedi-Saint, Samedi de Pâques (*in Albis*), Mardi des Rogations, Vigile de Pentecôte.

Ces jours-là, tout fidèle peut, aux conditions ordinaires, gagner une indulgence plénière, en assistant aux offices dans la Basilique N.-D. du Suc et en récitant devant le St-Sacrement : 5 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et devant les Reliques exposées (chapelle de N.-D. de Lourdes), 3 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et en priant aux intentions du Souverain-Pontife.

Tout fidèle qui, ces mêmes jours, fait une visite à la Basilique N.-D. du Suc et y récite les prières prescrites plus haut devant le T.-S.-Sacrement et les Saintes Reliques, mais n'a pas rempli les conditions requises pour l'Indulgence Plénière (Confession et Communion) peut gagner une INDULGENGE PARTIELLE DE DIX ANS, en faisant, d'un cœur sincère, un acte de contrition.

2^o AUTRES INDULGENCES accordées au cours des siècles :

a) INDULGENCES PLÉNIÈRES :

1^o Le 25 mars, fête de l'Annonciation. Cette indulgence peut être gagnée à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil du jour octave. (Grégoire XVI, 23 sept. 1843, à la demande de M. l'abbé Perré.)

2^o Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception et tous les jours de l'Octave (Benoit XIV, 10 mars 1853 et Pie IX, 26 avril 1861, à la demande des PP. de Ste-Garde).

3^o Indulgence plénière pour tout fidèle qui accomplit le pieux pèlerinage à N.-D. du Suc, une fois l'an et au jour de son choix (Pie IX, 19 janvier 1875, à la demande de M. l'abbé Rozan).



Le Mot du Chapelain



Celle... dont le sein est plus vaste que les cieux !...



« Mettre notre Madone à la portée de la main... » tel sera le premier travail du projet de restauration du maître-autel de notre basilique.

En même temps, il faudra songer à la place que doit occuper le Fils et auquel la Mère nous conduit : le **TABERNACLE**.

Il s'agit d'un sujet qu'on ne peut aborder qu'avec crainte et respect. Le Grand Prêtre de l'Ancienne Loi ne pénétrait qu'une fois l'an dans le Tabernacle du Temple où, cependant, était seulement conservé la figure de ce que renferme aujourd'hui celui de nos églises : l'Arche d'Alliance avec la manne du désert, symbole de l'Eucharistie et les Tables de la Loi de Moïse prélude à l'unique commandement du Seigneur qui « résume la Loi et les Prophètes »... la charité !

Si le Dieu d'Israël se révélait alors, en cette visite annuelle, à l'unique privilégié qui pouvait franchir « le Saint des Saints », le Seigneur est là, toujours parmi nous, au milieu de nos maisons, sur le chemin de nos allées et venues qui ne sont pas annuelles, mais quotidiennes. Il est là, pour nous emporter dans son élan incessant vers la Jérusalem céleste. Il est là présent pour venir dans l'intérieur de nos âmes, pour nous fortifier et nous unir dans notre marche vers Dieu, dont tout pèlerinage est l'image.

Le Tabernacle, c'est la maison intime où le Verbe de Dieu réside, sous les espèces eucharistiques sans doute, mais avec son humanité glorieuse et sa divinité. Le Tabernacle c'est Dieu avec nous « l'Emmanuel »... Le Tabernacle c'est donc un nouveau Bethléem, un relai où, à tout instant, nous pouvons trouver le Seigneur présent et vivant !

Mais comment oser nous approcher ?

Quand les Mages s'en allèrent à la crèche où la mystérieuse étoile les avait conduit, l'Évangile écrit : « Ils trouvèrent l'Enfant avec sa mère ». C'est encore Marie qui nous attend, qui nous accueille, nous introduit auprès de son enfant...

Qu'il s'agisse de l'Incarnation ou de l'Eucharistie, du Verbe fait chair par le *Fiat* de la Vierge ou du Christ présent au tabernacle par la parole du prêtre : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang » c'est toujours, jusqu'à la fin des temps, le même mystère d'amour...

Jésus, nous le trouvons par Marie !

Marie a introduit les premiers adorateurs auprès de son Fils, et, à travers les siècles, c'est Elle qui continue à nous introduire auprès de lui !

Alors, avec Notre-Dame nous n'avons pas de crainte.

Peut-être serions-nous tentés de reculer, d'être effrayés de nous approcher, à la vue de notre misère. Mais la présence de la Vierge nous rassure. C'est Elle qui nous présente le Christ, qui nous prend par la main pour nous conduire jusqu'à lui.

Ainsi, la confiance succède à la peur. Qu'avons-nous à craindre puisque c'est la Mère qui nous invite à la rencontre avec son enfant ?

* * *

Marie est la voie de la confiance. *Elle est aussi celle de la certitude d'atteindre le but.* Il n'y a pas de meilleur chemin pour nous conduire à Jésus que la T. Sainte Vierge. La véritable dévotion mariale aboutit à une meilleure connaissance, à un amour et à un service plus grands du Christ. La dévotion à Marie n'est pas un but en soi, elle est la route qui normalement aboutit à son Fils.

A Lourdes, par exemple, la procession du T.S. Sacrement part de la Grotte. Sans doute est-ce pour nous rappeler que c'est la Vierge qui nous a donné le Sauveur, mais aussi que, nous attirant vers Elle, c'est en définitive pour nous donner à lui !

Car, Marie est présente avec Jésus, au Tabernacle.

L'Eucharistie est le sacrement par lequel le Rédempteur, assis à la droite du Père depuis le jour de l'Ascension, continue d'être réellement présent et vivant parmi les hommes.

Les théologiens nous disent que la présence du Christ dans l'Eucharistie entraîne avec elle la présence de la Sainte Trinité et de toute l'Eglise Triomphante. C'est dire que la T. Sainte Vierge est présente à son Fils vivant au milieu de nous dans le Tabernacle de nos églises. Sans doute, il ne s'agit pas pour Marie d'une présence réelle. Le corps et l'âme de Notre-Dame ne sont pas localement présents dans l'Hostie, et, quand nous communions, nous ne recevons pas réellement le corps de la Vierge, comme nous recevons celui de Jésus. Il s'agit cependant d'une véritable présence, d'une présence effective. Marie est là, en vertu de l'union indissoluble qui existe entre le Christ et sa Mère.

Il y a, au ciel, du Christ aux âmes glorifiées, et d'elles à lui, une communion constante de vie dans l'amour... M. Olier écrit : « Il me semble voir Jésus et Marie dans les cieux, tout consommés en un et n'être qu'une chose... O admirable et incompréhensible communion de Jésus en Marie !... »

Si Marie est ainsi unie à son Fils dans son état céleste, elle l'est aussi dans son état eucharistique.

La Vierge est associée à son Fils dans l'œuvre du Salut jusqu'à la fin des temps. Or, le centre de cette œuvre, c'est l'Eucharistie où le Seigneur rassemble le peuple chrétien et en réalise l'unité.

De plus, l'Eucharistie ne brise pas les liens qui unissent la Mère à son Enfant. Eternellement Mère de Jésus, Marie est aussi Mère de l'Eucharistie, Mère toujours présente à son Fils dans l'Hostie...

Thellier de Poncheville écrit une page admirable où il parle de Marie au Calvaire : « Debout au pied de la croix où s'accomplit le mystère de la Rédemption, Marie aurait le droit de s'approprier les divines paroles prononcées la veille au banquet pascal : *Ceci est mon corps*, avait dit Jésus en consacrant les pains azymes. La même phrase conviendrait à sa mère en ce moment où elle se sacrifie avec lui : « Ce corps qu'il livre à la torture pour expier les fautes de ses frères, ô mon Dieu, est aussi le mien. Il s'est composé fibre par fibre en moi. Je l'abandonne aux coups de votre justice pour obtenir le pardon de mes enfants les pécheurs. »

« Jésus avait ajouté en se penchant sur le calice rempli de vin : *Ceci est mon sang*. Sa mère peut presque tenir le même langage : « Le flot rouge qui s'échappe de ses membres déchirés, mon Fils l'a emprunté goutte par goutte à mes artères. Agrérez-en la richesse, ô mon Dieu, comme la rançon des iniquités humaines et lavez dans sa vertu purifiante toutes les souillures de la terre. »

Aussi, quand le prêtre présente l'Hostie au communiant en disant : « Corpus Christi ! » il me semble que l'Amen que répond le fidèle agenouillé à la Sainte Table, s'il est un acte de foi en la présence réelle, est aussi un hommage, qu'avec l'Eglise, il adresse à Notre-Dame (Antienne *Ave Verum*) : « Salut vrai corps de la Vierge » !

* * *

C'est pour ces raisons, et bien d'autres que nous ne pouvons développer en ces pages trop réduites, que nous voulons doter la basilique du Suc d'un Tabernacle qui soit pour tous un enseignement clair et caractéristique du rôle que joue Marie dans le mystère du Salut.

Les orientaux vénèrent les icônes qui traduisent la conscience profonde de l'intercession mariale. Ils vénèrent surtout « *La Théotocos en majesté* » c'est-à-dire *la Mère de la Sagesse* ; en Elle s'affirme la grandeur de la maternité divine : Marie désigne avant tout le Verbe incarné qu'Elle porte sur ses genoux. Mais plus saisissante encore pour le thème de sa coopération incessante à notre Rédemption est la Vierge appelée « *Blachernitissa* » : c'est l'Orante portant en Elle son Fils rayonnant sur son cœur. La médiation de la « Toute Sainte » s'adresse directement au Fils rayonnant sur son cœur. Le cercle de gloire où Jésus se tient et qui est un symbole de son hypostase humano-divine signifie

l'infini du mystère dans le sein virginal. « Votre cœur est devenu son trône, et votre sein fut agrandi jusqu'à devenir plus spacieux que le Ciel » fait chanter St Basile !

Digne de la présence réelle de Celui qui règne à la droite de son Père dans le Ciel, notre Tabernacle sera en métal le plus précieux possible, Sans doute. moins beau que le ciboire du XXV^e Anniversaire du couronnement, mais en bronze ou cuivre doré, avec certaines parties en or ou vermeil et serti de pierres précieuses (*). Des émaux de couleur reproduiront sur la porte la « Blachernitissa » ; l'Orante portant en Elle son Fils rayonnant sur son cœur, et, en exergue, également en émail, les paroles de St Basile citées plus haut.

L'étude de ce projet est confiée aux ateliers d'Art chrétien de l'Abbaye Bénédictine de St-Martin-de-Ligugé que dirige le R. P. Dom Coquet. C'est dire que cette œuvre sera conforme aux règles de l'art et aux directives liturgiques de la récente Constitution conciliaire.

Puisse ce futur Tabernacle faire mieux comprendre aux chers pèlerins du Suc que si Jésus-Christ a été donné au monde par la T. S. Vierge, c'est encore et toujours par Elle... « dont le sein est plus vaste que les cieux » que le Seigneur nous est donné.

Chanoine Noël BASCOUL.

(*) Nous acceptons avec reconnaissance, avec les dons en numéraire, les vieux bijoux (or, argent, pierreries).

Pour faire un bon Pèlerinage...

Nous invitons nos lecteurs à méditer ces paroles que Monseigneur Maziers, adressait aux pèlerins lyonnais à Lourdes : « La première pluie ne pénètre pas dans une terre desséchée ; il faut d'abord qu'elle soit détrempée, qu'elle soit accueillante... Dieu ne force pas l'entrée des âmes, pas plus que la Vierge. Il attend d'être accueilli... »

« Le pèlerin c'est celui qui marche à la rencontre de Dieu avec une âme pauvre... Une âme pauvre qui n'est pas satisfaite d'elle-même, qui est dépouillée de toute suffisance, de tout orgueil, comme celle de Bernadette... Une âme pauvre, c'est-à-dire une âme fraternelle, une âme qui ne vit pas repliée sur elle-même, mais qui se fait attentive aux autres, pour les connaître, les accueillir ; une âme qui sait partager avec les autres, qui sait lier son destin à celui des autres et faire route avec eux... »

« Nous ne pouvons pas devenir davantage fils de Dieu sans devenir davantage frères. »

Auprès du rocher miraculeux...

C'est SAINT-JEAN qui « ouvre le Suc » cette année ! Aux pèlerins de la Vallée de la Buèges se sont joint les Montpelliérains et, en cours de journée, les promeneurs du Lundi de Pâques, attirés par la Vierge de la montagne.

M. l'Abbé Georges Rodier conduit la procession de ceux qui sont fidèles à la tradition de leurs pères et viennent à pied. Malheureusement le beau temps n'est pas de la partie ; la pluie désorganise quelque peu la « marche » vers la basilique. Après un petit flottement bien compréhensible (car il en est qui sont trempés jusqu'aux os) tout rentre vite dans l'ordre et le triple salut solennel marque le début de cette journée de ferveur.

A la première messe que célèbre M. le Curé de St-Jean, c'est au chapelain qu'il appartient de souhaiter la bienvenue et de donner quelques consignes à ces pèlerins d'avant-garde afin qu'ils donnent « le ton » à tous ceux qui vont leur succéder durant cette année. Comme il le fera tout au long de ce trimestre, le gardien du sanctuaire demande à ceux qui « montent » jusqu'à Notre-Dame de penser à ceux qui sont loin de nous : à ceux qui n'ont pas pu venir ; malades, infirmes, travailleurs... à ceux qui n'ont pas voulu venir, (au cours de la plupart de ses apparitions, la T. S. Vierge a demandé avec insistance la prière pour les pécheurs)... à ceux qui ne pouvaient pas venir, par ignorance, et donc nos frères séparés pour qui le culte de la Vierge est méconnu et qui ne peuvent encore comprendre la joie qu'ont des enfants de se trouver rassemblés autour de leur Mère !

A la grand'messe, deux Pères de Don Bosco de Montpellier assistent M. le Chanoine André Serre, Chancelier de l'Évêché et Directeur de l'Hospitalité Saint-Roch qui célèbre le Saint-Sacrifice. Comme il convient au directeur des pèlerinages diocésains à Lourdes, l'officiant, en prononçant l'homélie, fait un saisissant parallèle entre Lourdes et le Suc et nous rappelle avec éloquence que le message de Marie est essentiellement partout et toujours un message de prière, de pénitence et d'amour de l'Église.

La récitation du chapelet médité par un Père Salésien et le chant solennel des Vêpres maintiennent les pèlerins dans une ambiance de prière et de louange à la gloire de Marie jusqu'au soir. Avant le Salut du T. S. Sacrement, en quelques paroles pertinentes, M. l'Abbé Rodier tire les conclusions de cette belle journée au cours de laquelle, le soleil qui s'est refusé à dorer la Sérane, illuminait cependant tous les cœurs.

* * *

Bien que transférée liturgiquement après Pâques, la FÊTE de L'ANNONCIATION attire, sur la sainte montagne, la foule des grands jours.

Le DIMANCHE 5 AVRIL, dès 21 heures, une belle assistance se presse dans la nef centrale de la basilique brillamment éclairée et fleurie, pour le chant des premières Vêpres que préside M. l'Abbé Roméro. M. le Chanoine Bascoul adresse la parole aux pèlerins fervents qui ne craignent pas la fatigue d'une longue nuit de veille auprès de Notre-Dame. Les heures passeront bien vite à prier, chanter et méditer sous le charme de la parole apostolique et vibrante du cher curé de Villeveyrac ! La procession aux flambeaux qui serpente au flanc de la montagne, avec halte à la grotte de Lourdes pour le chant du *Credo*, puis, la méditation du Chemin de la Croix, tandis que les Abbés Cayron et Maurice Serre assurent le ministère des confessions, préparent la Grand-Messe de la nuit, chantée vers 1 heure. L'assistance unanime, s'approche de la Sainte Table. Quand, vers 2 heures, M. le Chapelain célèbre la messe d'action de grâce, quelques rangs de chaises commencent se vider... Ouvriers et ouvrières doivent, au petit matin, se trouver au rendez-vous de leur travail ! Mais le nombre des adorateurs est encore bien convenable quand, vers 3 heures du matin, M. l'Abbé Roméro expose le T. S. Sacrement pour l'Heure Sainte. La prière se poursuit jusqu'à 6 heures avec les mystères du Rosaire.

Pendant quelques heures, dans la basilique retombée dans la pénombre après les offices de la nuit, il ne demeure que quelques attardés qui, silencieusement vénèrent le rocher ou visitent les chapelles et leurs saints... Mais, dès 7 heures 30, au matin du LUNDI 6 AVRIL, la cloche se met en branle pour saluer la procession de Brissac qui, après une marche difficile dans des sentiers pierreux et embroussaillés, se reforme à la croix de M. Poitevin. Les brissagols (qui sont fiers d'être les pieux gardiens de Notre-Dame du Suc) font de l'Annonciation un jour chômé. Sans doute ils sont peu nombreux — car le village se dépeuple d'année en année — mais il n'y a pas une seule famille qui ne soit représentée à cette fête patronale du sanctuaire. Par une heureuse coïncidence, cette année, les jeunes filles en pension à la ville, se trouvent en vacances et leurs voix juvéniles viennent renforcer le chœur paroissial et donnent un éclat particulier aux chants de la journée.

M. l'Abbé Arnal, vicaire à Ganges, célèbre la première messe et c'est M. le Curé de Brissac qui s'adresse à ses paroissiens pour leur rappeler que « Noblesse oblige » et que leur pèlerinage doit être, s'il se peut, plus exemplaire que tout autre. Ensuite, plusieurs messes se succèdent à l'autel de la Vierge Couronnée. A 10 h 30, M. l'Abbé Mellet, Curé-doyen du Caylar, assisté de diacre et sous-diacre, chante la Messe solennelle. C'est à lui que revient la tâche d'adresser la parole au bel auditoire qui emplit les nefs et les bas-côtés de la basilique. Tout au long de la matinée les voitures n'ont cessé de sillonner le chemin du Suc déversant sur l'aire les pèlerins qui descendent du plateau : Le Caylar, St-Maurice, St-Michel, La Vacquerie... ou qui montent de la plaine avec les paroisses du doyenné de Claret, de St-Martin, des Matel-

les, de la Vallée de l'Hérault, sans parler de tous ceux qui, du diocèse de Nîmes, se sentent chez eux auprès de la Reine des Cévennes ! Bien digne de cette foule est l'homélie de M. le Doyen du Caylar qui d'une facture impeccable et avec des accents de profonde conviction, commente le message de la Vierge de l'Annonciation et lance un vibrant appel à ses auditeurs pour qu'ils imitent Marie dans son obéissance et son amour de l'Eglise.

M. l'Abbé Roméro, à 14 heures, rassemble les pèlerins à la grotte de Lourdes pour la récitation solennelle d'un dernier chapelet. C'est ensuite la procession vers la basilique où sont célébrées les Vêpres de la Vierge. M. le Chapelain donne ses dernières consignes avant le retour et après avoir remercié chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'éclat de cette fête.

* * *

Le pèlerinage du 25 AVRIL, est une journée de calme et de recueillement. De grand matin, quelques paroissiens de Brissac gravissent la montagne pour la procession des Litanies Majeures et la messe des Rogations que leur curé célèbre pour la préservation de la grêle. Vers 9 heures, arrivent pour prendre la relève les pèlerins du CAUSSÉ-de-la-SELLE qui, à eux seuls, assurent les offices. La journée est bien remplie : messe de communion à 9 heures ; grand'messe à 10 h 30 pour la matinée, chapelet médité et Vêpres pour l'après-midi. M. le Chanoine Bascoul est le prédicateur et il exhorte son auditoire à contempler en Marie « la Servante du Seigneur » afin de mieux comprendre que le devoir d'un chacun est de servir ses frères pour être, à l'exemple de la Vierge, vrai serviteur de Dieu. C'est M. l'abbé Rodier qui commente le chapelet et préside l'office du soir. Après la traditionnelle station à la statue de St Joachim, le chant des adieux à la Vierge donne le signal du départ.

* * *

A quelques jours de là, le VENDREDI 1^{er} MAI, la paroisse de GANGÈS vient se placer sous la protection de notre Madone. M. le Doyen tient encore à faire le chemin à pied, depuis l'église de Brissac, avec les plus vaillants de ses paroissiens. M. l'Abbé Arnal célèbre la première messe et M. l'Abbé Nègre chante la grand'messe. Unanime, la foule participe aux chants populaires et à la « messe des Anges » que M. le Doyen a mis au programme de la journée. M. l'Abbé Cavalier, professeur au Collège Stanislas de Nîmes donne le sermon, tout empreint de poésie et de lyrisme pour chanter les paysages cévenols et la beauté de la Sérane et de piété filiale pour magnifier les grandeurs de Marie et nous la faire mieux aimer. Suivant la tradition chère aux pèlerins, les défunts ne sont pas oubliés et M. le Doyen clôture les offices de la matinée par l'absoute pour les morts et en particulier les victimes du travail. Le chapelet de l'après-midi est récité aux grandes intentions de la basilique, du Concile et du monde des travailleurs. Tout en présidant les Vêpres, M. l'Abbé Nègre donne l'explication

des antiennes et des psaumes, ce qui permet à l'assistance, encore nombreuse, de glorifier jusqu'au bout, d'une voix unanime et la Vierge-Servante et Joseph-Artisan.

* * *

Après une interruption de vingt-quatre heures, la route du Suc connaît une animation insolite ! Le DIMANCHE 3 MAI, SUMÈNE et ST-MARTIAL, sont « en marche » vers Notre-Dame. A vrai dire, peu de pèlerins arrivent aujourd'hui à pied... les « pétarades » des moteurs surprennent quelque peu les roches de la Sérane habituées à beaucoup plus de calme ! Si le M. Chapelain célèbre la première messe devant seulement deux centaines de fidèles, en revanche, il y a foule dans la basilique, vers 10 heures, quand après avoir rempli son ministère paroissial, arrive M. l'Abbé Thomas, curé-doyen de Sumène. Avant que ne commence la grand'messe, infatigablement, M. le Chapelain fait réciter le Rosaire. C'est M. le Doyen qui préside la messe de 10 h 30 et les Vêpres du soir. Un fils de S. Dominique, le R. P. de Dunois est le prédicateur écouté du pèlerinage. Dans l'homélie de la grand-messe, il nous montre ce qu'en ce temps pascal — doit être la paix que nous apporte le Christ-Ressuscité. Il précise — en cours d'après-midi — que c'est par la foi, dont la Vierge est le plus bel exemple, que la grâce de la paix nous est donnée. Après le chapelet médité par le Révérend Père Dominicain, sont chantées, en français, les « louanges mariales ». Magnifique pèlerinage et par le nombre et par la tenue qui vaut à Sumène et St-Martial les bénédictions de Marie !

* * *

Les paroisses de LAROQUE et de MONTOLIEU, fraternellement unies autour de M. Cazet, leur digne prier, se retrouvent au Suc, le DIMANCHE 10 MAI. Il est à remarquer que les jeunes sont particulièrement nombreux. Leur pasteur ne manque pas de leur dire sa satisfaction tout en leur remémorant quelques souvenirs du passé que semble trop ignorer la génération d'aujourd'hui ! A la grand'messe, M. le Chapelain nous demande de mettre, en toutes circonstances de notre vie, le oui que réclame notre soumission à la volonté de Dieu à l'unisson du *Fiat* de la Vierge de l'Annonciation que nous vénérons spécialement en ce sanctuaire. C'est dans une atmosphère de simplicité et de confiance que se déroule — avec son programme habituel — cette journée sur laquelle ne cesse de planer le souvenir du Père Portal et au cours de laquelle monte souvent vers Notre-Dame la prière pour l'union des chrétiens.

Le dernier pèlerinage du printemps a lieu le LUNDI de PENTECOTE, 18 MAI. Certes, ce n'est pas la foule du lundi de Pâques. Le soleil qui commence à se faire brûlant attire davantage vers les plages que sur les roches sauvages du Suc ! Cependant, devant une belle assistance de parents et d'amis M. le Curé de Brissac célèbre la messe d'action de grâce pour les premiers communants qui renouvellent leur consécration mariale.

A peine se termine cette première messe que les paroissiens de VIOLS-LE-FORT prennent place pour la grand'messe célébrée par M. l'Abbé Paulhan. C'est M. le Chapelain qui donne l'homélie.

Vers 11 heures, arrive une délégation de la paroisse d'AVÈZE. M. l'Abbé Boissière vient confier à la Reine des Cévennes le succès de la Mission qu'il fait donner dans sa paroisse. Les deux Pères prédicateurs, dominicains du Couvent de Montpellier, l'accompagnent et pour célébrer la messe et pour animer les offices. M. le chanoine Bascoul prend la parole pour exposer la mystique du Suc, faite de pénitence et de dépouillement intérieur : dispositions indispensables pour se mettre « en état de mission ».

Le soir, c'est une cérémonie commune qui rassemble à la grotte tous ceux qui sont encore là. Après la procession et quelques dizaines de chapelet commentées par un fils de S. Dominique en la basilique, le Salut du T. S. Sacrement termine ce pèlerinage, le dernier du mois de Mai.

Le Chroniqueur

Nos prochains Pèlerinages d'Été

⊙ **Le DIMANCHE 16 AOUT** : En la fête de Saint-Roch : Pèlerinage de ST-MARTIN-de-LONDRES. — A la Messe de 8 h 30 : M. le Chapelain bénira l'aspic nouveau.

⊙ **Le DIMANCHE 30 AOUT** : Pèlerinage DU VIGAN.

⊙ **DERNIER LUNDI d'AOUT : 31 AOUT** : Pèlerinage de ST-BAUZILLE-de-PUTOIS (l'un des pèlerinages les plus importants).

⊙ **Le DIMANCHE 6 SEPTEMBRE** : Pèlerinage de CAZILHAC et ST LAURENT-le-MINIER.

⊙ **Les LUNDI 7 SEPTEMBRE et MARDI 8 SEPTEMBRE** : Fête de la NATIVITÉ DE LA T. S. VIERGE. — Seconde fête patronale de la Basilique.

Le Lundi 7 Septembre : A partir de 21 heures : VEILLÉE SAINTE et nuit de prières *jusqu'au matin du Mardi 8 Septembre*, 6 heures.

Le Mardi 8 Septembre : Offices comme aux jours de pèlerinage.

N. B. — A tous les pèlerinages annoncés ci-dessus, sauf indications contraires indiquées par la presse locale, les offices, à la Basilique du Suc, sont aux heures suivantes : 8 heures 30 : Messe lue avec chants. — 10 heures 30 : Grand'Messe avec sermon, suivie de l'Absoute pour les défunts et de la Bénédiction des petits enfants. — 14 heures 30 : Chapelet médité. — 15 heures : Chant des Vêpres de la Vierge, Allocution de clôture et Salut du T.S.S.

Pèlerins d'autrefois — ✱

LE PÈRE MARIE-JEAN

VIII — LE RAYONNEMENT DU PRIEUR DE FONTFROIDE

(suite)

Non seulement le Père Jean recherchait les offices bas et humilians, mais il ne rougissait pas de les remplir devant les étrangers afin d'être méprisé par eux. Un jour, le préfet de Carcassonne le trouve en sabots, cultivant le jardin. Une autre fois, comme le monastère était pauvre et que chacun devait apporter sa part à l'aménagement matériel, le Supérieur n'avait pas voulu céder à un autre le soin de construire les fosses d'aisance et les cabinets attenants. Il était peu habile à ce métier et mit beaucoup de temps à le mener à bien. Alors qu'il y travaillait, on vint l'avertir qu'un prêtre le demandait. — « Faites-le venir », répondit-il, au lieu de le recevoir au salon comme il le faisait d'habitude. Le prêtre fut quelque peu suffoqué de le voir à pareille besogne ! Le Père Jean n'en voulait pas davantage...

Reconnu, une autre fois, à la gare de Montpellier par un de ses anciens élèves de Sommières, il reçut de la foule présente une sympathique ovation. Il en fut complètement décontenancé. Cependant, à mesure qu'il avançait dans les voies spirituelles, il en arrivait à l'indifférence la plus complète devant les honneurs qu'on lui prodiguait.

Pendant le repas qui suivit sa bénédiction abbatiale, l'évêque de Carcassonne et les notabilités présentes célébrèrent, comme il est d'usage, les mérites et les qualités du nouvel abbé. Le Père Jean en paraissait heureux. — « Aujourd'hui du moins, lui dit un de ses amis, vous prenez plaisir aux compliments. »

— « Oui, repartit le Père, je songe à toutes les merveilles que Dieu a opéré par moi et je me dis qu'il a choisi un bien pauvre instrument ! »

Il ne se considérait en tout qu'un faible instrument entre les mains de Dieu.

Il ne brigua pas les honneurs et espérait bien échapper même à celui de devenir Abbé du monastère.

En 1888, il annonçait, dans un moment d'abandon, à l'un de ses amis du dehors, que Fontfroide allait devenir abbaye. « On ne va pas tarder à faire l'élection du nouvel abbé » et il ajoutait : « Pauvre Père François Xavier ! Il ne se doute pas de ce qui se prépare pour lui. C'est lui qui va être élu ! Il en sera attristé, mais tout le monde s'en réjouira. C'est de tous le plus désigné » et il ajoutait : « je l'aime comme un autre moi-même ! »

De son côté, le Père Xavier s'ouvrait quelques instants après

à la même personne, avec la joie d'un fils qui va glorifier son père : « C'est lui que tout le monde élira. Il croit que son âge et ses infirmités l'empêcheront d'être nommé. Nous ne lui disons rien de crainte de le contrarier ; mais il aura toutes les voix. » Il eut en effet toutes les voix, sauf la sienne propre.

Le père Xavier serait élu abbé de Fontfroide, mais seulement après la mort du Père Jean.

L'humilité va de pair avec la mortification. Pour s'anéantir devant Dieu, il faut savoir mâter son corps.

Certes, la règle des Cisterciens de l'Immaculée-Conception n'impose pas de cruelles macérations. L'austérité est moins grande que chez les Trappistes. La plus grande pénitence consiste à ne rien accorder à la nature. Cependant, suivant leurs forces et avec l'autorisation du supérieur, les moines de Fontfroide pouvaient se livrer aux pénitences en usage dans d'autres cloîtres plus sévères. Le Père Jean ne s'en faisait pas faute. Il portait un cilice et des chaînes de fer garnies de pointes. Il conseillait aux autres la discipline en cordelettes qui cause de la douleur, mais ne peut nuire à la santé ; mais il avait pour lui-même un discipline de fer. Quant un de ses amis la découvrit, il s'écria : « Oh ! n'y faites pas attention, j'ai la peau très endurcie ! Si je me servais de la discipline ordinaire, je ne sentirais rien, et ce serait de la comédie. »

Monseigneur de Cabrières affirme que déjà à Sommières, il se flagellait très fort, et il passait la nuit en prières toutes les fois qu'il avait à punir sévèrement l'un de ses élèves. Dans le cloître, il conserva cette habitude. Quand un de ses Frères commettait un manquement grave, il l'aidait lui-même à l'expier, il faisait au besoin toute la pénitence à sa place.

C'est ainsi qu'un Frère convers, renvoyé de Sérianque à Fontfroide avec une juste punition, se présenta devant le Père Jean en refusant de faire la pénitence reçue. — « Eh bien ! je la ferai pour vous ; il faut que toutes les pénitences imposées s'accomplissent ! ». Et, pendant huit jours, le Père Jean se prosterna à la porte du réfectoire sur le passage de la communauté.

Il dira plus tard à un directeur d'âmes : « Nous devons accueillir les pécheurs les bras ouverts et nous rappeler qu'ils sont trop faibles bien souvent pour accepter de longues pénitences. Et pourtant il faut que les dettes se payent. C'est au prêtre qu'il appartient de faire lui-même ce que son pénitent ne peut ou ne veut pas faire. »

Cependant le Père Jean ne pratiqua pas les macérations éfrayantes d'un curé d'Ars par exemple. Il se mortifia surtout par la privation continue du bien-être et des aises de la vie. Ainsi, il n'ajoutait aucun condiment aux mets qui lui étaient servis. Par exemple, il n'usait jamais de sel, et, on raconte que la salière placée en face de lui, au réfectoire, conserva pendant quinze ans le sel qu'on y avait mis. Ce sel fondait quand il faisait « marin » et se durcissait par temps sec, puis la poussière aidant il

forma un inqualifiable mélange noirâtre. Comme les Frères servants savaient que leur Supérieur n'usait jamais de sel ils ne servirent pas la peine de le renouveler !

Quand, pour les devoirs de sa charge ou de charité, il était obligé de voyager, il s'inquiétait fort peu de manger. Il préférerait se passer de nourriture que d'aller à l'hôtel. Mais, quand par convenance il était obligé de prendre un repas dans le monde, acceptait tout ce qu'on lui servait par délicatesse pour ses hôtes.

Tant que sa santé et son âge le lui permirent, et quand la distance était raisonnable, il faisait la plupart de ses voyages à pied. Ainsi, le 4 décembre 1858, se rendant à Carcassonne, chez Mgr de La Bouillerie (ce jour-là étant jour de jeûne à Fontfroide) il ne mangea durant la journée qu'une once de pain sec et rentra au monastère dans la nuit après dix-huit heures de chemin à pied.

Depuis son entrée en religion jusqu'à sa longue et grave maladie, en 1883, donc pendant trente ans, il ne but pas de vin. Durant huit ans, il s'était interdit jusqu'à l'usage de l'eau : il ne buvait pas, au retour des champs, à l'époque des grands travaux. Plus tard, quand son état de santé l'y obligea, il se contentait, en revenant au monastère, de se rincer la bouche avec un peu d'eau chaude prise à la cuisine pour masquer à ses Frères son amour de la souffrance.

Il n'était pas pour autant insensible au goût des aliments. Il disait un jour à une demoiselle de la haute société qui s'accusait de gourmandise :

— Oui, ma fille, je comprends qu'on ait parfois de la peine à ne se point laisser aller. En ce qui me concerne, vous ne sauriez croire combien j'éprouve de difficultés à refreiner mon appétit quand, après une dure journée de moisson, le Frère cuisinier apporte devant nous un plat de haricots fumants ! »

La jeune fille partit d'un joyeux éclat de rire. Elle ne pouvait comprendre qu'un plat de haricots puisse exciter la gourmandise !

* * *

Ces quelques traits d'humilité et de mortification, pris entre bien d'autres, nous permettent d'entrevoir déjà la sainteté du Père Jean.

Ainsi n'est-il pas besoin de remonter aux austères moines de la Thébaïde, ni aux origines du Christianisme pour nous trouver en présence de vrais saints ! L'Eglise a toujours formé des saints, nous enseigne le catéchisme. Il y en a aujourd'hui comme hier : le Père Jean est mort il y a seulement soixante neuf ans... Il y en a chez nous comme ailleurs, partout où le Seigneur est aimé et servi : Louis Léonard (Père Jean) naquit, le 8 juin 1815, à Saint-André-de-Majencoules, à quelques kilomètres du Vénére Sanctuaire de Notre Dame du Suc où il vint souvent en pèlerinage étant enfant...

N. B.

Dans la grande famille

DE NOTRE-DAME

Nos défunts

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des pèlerins de Notre-Dame du Suc :

- Mademoiselle Denise SOLAGES, décédée à Ganges.
Monsieur Gustave LAMATHE, décédé à Brissac.
Madame Ethel RICHL, décédée à Cazilhac.
Madame Marie BRUNET, décédée à Aniane.
Madame Erminie COURNON, décédée à Aniane.
Madame Elise BISCARLET, décédée à Aniane.
Madame Jeanne JAOUÏ, décédée à Aniane.
Madame Marie BRUN, décédée à Arre.
Monsieur Maurice ALLEMAND, décédé accidentellement à Baillargues.
Madame Isabelle CLAVEL, décédée à Le Vigan.
Madame Léonie DURAND, décédée à St-Hippolite-du-Fort.
Monsieur Félix ALDEBERT, décédé à Claret.
Monsieur Victor OVIZE, décédé à Ganges.
Monsieur Clément ALLARY, décédé au Causse-de-la-Selle.
Madame Noémie MALAVAL, décédée à St-Martial.
Monsieur Siméon CAILAR, décédé à Fabrègues.
Monsieur Théophile DOUMERGUE, décédé à St-Bauzille-de-Putois.
Madame Marie MAURIN-GAY, décédée à St-Martin-de-Londres.
Madame SAUVAN, décédée à Ganges.
Madame Odette NOUZERETTE, décédée à Assas.
Madame Marcellè BOUSQUET, décédée à Teyran.
Mademoiselle Marie ARNAL, décédée à Brissac.
Monsieur Rémi ROUX, décédé à Prades-le-Lez.
Monsieur Clovis COULET, décédé à St-Jean-de-Buèges.
Monsieur Joseph BOUGETTE, décédé à La Boissière.
Madame POUGET, décédée à Aniane.
Monsieur Henri SICARD, décédé à Montpellier.
Monsieur Noël ESTÈVE, décédé à Assas.

Que Notre-Dame du Suc leur obtienne le repos éternel et console les familles en deuil !

AVIS IMPORTANT : *M. le Chapelain se fait un devoir de recommander aux prières des pèlerins tous les DEFUNTS (anciens lecteurs de l'Echo et fidèles amis de Notre-Dame du Suc) ; encore faut-il qu'il ait connaissance du décès. Il recommande instamment aux familles affligées de lui faire part de la mort de ceux qu'ils veulent faire recommander, soit directement, soit par l'intermédiaire de la zélatrice de leur paroisse.*

Restauration du Maître-Autel

Nous avons reçu du 15 mars au 15 juin 1964 :

Arre : Josiane Granier : 3 ; Catherine Bourrié : 3 ; Denise Rouberty : 1 ; Marie Brun : 3 ; Marie Frontin : 3 ; Marthe Brun : 1 ; Marie Vellas : 1 ; Georgette Rouberty : 3 ; Marie Héran : 3 ; *Balaruc-les-Bains* : M. l'Abbé Maubon : 20 ; *Brissac* : Protection famille Carrier : 50 ; Anonyme : 50 ; En reconnaissance : 10 ; René Brun : 3 ; Protection famille Dominique Foppolo : 20 ; *Le Causse-de-la-Selle* : Marie Vignal : 10 ; Camnal : 10 ; Coulet Jean : 10 ; Famille Clavel : 30 ; Clément Allary : 5 ; Doumergue : 5 ; Chaptal : 8 ; Louis Viala : 3 ; Amédée Dusfour : 18 ; 2 bagues, 4 boucles oreille, 1 épingle cravate et breloque or, Antoine Coulet. *Cazilhac* : deux anonymes de 10 chacun ; *Corconne* : Roussel : 5 ; *Claret* : Henri Rambier : 18 ; Famille Aldebert : 10 ; *La Cadière* : Famille Viala : 5 ; Bernard Causse : 5 ; *Ganges* : Recommandation travail et examen, anonyme : 30 ; Pour le prompt rétablissement d'un malade, une chaîne en or, anonyme ; Anonyme : 10 ; Boucles oreille or en souvenir de ma mère, M. P. ; Mlle Caussignac : 8 ; Parguel : 10 ; Anonyme : 10 ; Anonyme : 20 ; Pour une grâce obtenue : 500 ; *Lodève* : En reconnaissance et remerciement à N.-D. du Suc, Marie Valette : 10 ; *Madières* : Peyrière : 3 ; *Montdardier* : Marthe Boulet : 150 ; *Montoulieu* : Chaffiol : 3 ; *Montpellier* : Recommandation santé et examen de François : 3 ; Famille Cayla : 10 ; Boscus : 3 ; *Nîmes* : Anonyme : 5 ; Anonyme : 2 ; *Paris* : Roland Cheffner : 10 ; *Prades-le-Lez* : Carrière : 10 ; Débris or et argent, en souvenir de mes défunts, anonyme ; Roux : 6 ; *Revens* : Calazel : 15 ; *St-Bresson* : famille Valette : 20 ; *St-Ambroix* : Anonyme : 50 ; *St-Bauzille-de-Putois* : Gaston Granier : 18 ; En souvenir d'un Saint Bauzillois décédé, anonyme : 250 ; *St-Martial* : Protection des études et vocations de mes petits-fils, B. Durand : 5 ; Anonyme : 10. *St-Laurent* : Jean-Pierre et Christian Revel : 10 ; *St-Maurice* : Emilien Rouch : 8 ; Anonyme : 10 ; *St-Gély-du-Fesc* : En souvenir de mes défunts, Cécile Melin : 10 ; *St-Jean-de-Cuculles* : Camille Théron : 13 ; *St-Pons-de-Mauchiens* : Abbé Clastres : 20 ; *Sumène* : 1 chapelet monté or, chaîne or et diverses pièces argent, anonyme ; Espaze et Ducros : 5 ; Cavalier : 3 ; Michel : 3 ; Boucles d'oreille or, en souvenir de ma tante décédée ; Marie-Louise Mourgues : 10 ; Religieuses de l'Hospice : 2 ; *Teyran* : Offrandes diverses par Madame Barrandon : 50 ; *Valflaunès* : Albert Nourrit : 8 ; *Istres* : Pour le Sanctuaire : 10.

Nous espérons que les travaux seront entrepris au cours de l'été :— dès que seront terminés les pèlerinages traditionnels. Nos pèlerins seront tenus au courant au fur et à mesure des réalisations.

*Adresser les offrandes au C.C.P. Montpellier 191-14
(Bascoul Noël, à BRISSAC).*

Nous acceptons aussi les vieux bijoux (argent, or, pierreries) surtout pour aider à la confection du tabernacle.

Offrandes, Dons et Recommandations

Nous avons reçu du 15 mars au 15 juin 1964 :

Aniane : Etrennes par Madame Claparède : 11 ; Protection, Mme Pierre Migne : 4 ; Protection Mme Bétou et ses enfants : 5 ; M. le Chanoine Amadou : 10 ; Protection défunt Constant : 3 ; Reconnaissance et protection Elisabeth et Michèle : 10 ; Protection Mme Carayon et ses enfants : 5 ; Reconnaissance et protection Jaoul : 5 ; Protection famille Diaz : 3 ; Protectio nfamille L. Durand : 3 ; Intention J.-Pierre et Rolland, défunts : 2 ; Protection abbé Jean-Claude : 2 ; Etienne : 3 ; *Arre* : Recommandation d'un jeune foyer, Marie Héran ; Reconnaissance pour une malade guérie ; *Brissac* : Anonyme : 5 ; Remerciement anonyme : 10 ; *Béziers* : Recommandation santé, Roudier : 10 ; *Cazilhac* : Un bouquet pour la Vierge : 8 ; Recommandation d'un jeune ménage : 5 ; Remerciement à N.-D. du Suc : 10 ; Que N.-D. du Suc protège une future maman : 5 ; Famille G. Monteil : 5 ; *Le Causse-de-la-Selle* : Demande de protection famille Félix Allary : 10 ; Merci et reconnaissance, Joseph Allary : 10 ; Protection du foyer Coulet : 12 ; Reconnaissance à N.-D. du Suc L.L. : 10 ; La Vierge sait pourquoi, Abric : 10 ; En reconnaissance, Jean Cammal : 5 ; Protection famille Baljou A. : 3 ; Protection famille François Salvy : 3 ; Recommandation famille Auguste Gausserand : 3 ; Recommandation François Salvi : 2 ; *Claret* : En reconnaissance et protection de mon mari malade : 12 ; *Ganges* : Pour une guérison, une malade et un soldat : 5 ; 1 chaîne argent : Notre-Dame protégez ma famille ! : 5 ; Merci à N.-D. du Suc, anonyme : 10 ; Lauzy : 3 ; Protection Claude Vautier : 5 ; Protection foyer Philippe Granier : 5 ; Protection du soldat Michel Hilaire : 6 ; Pour le retour de ma petite-fille Elise Ducros : 5 ; Pour l'avenir d'une jeune fille M.G. : 5 ; Protection de mes enfants Foulquier : 5 ; Que N.-D. du Suc exauce mes prières, Mlle Emmerger : 5 ; Pour mon papa : 5 ; *Génévac* : Reconnaissance à N.-D. du Suc : 5 ; *Gignac* : Recommandation du soldat Yves Bénézech : 5 ; *Garrigues* : En souvenir de mes défunts, A. Causse : 8 ; *Macot (Savoie)* : Famille Durand : 10 ; *Madières* : Reconnaissance et protection : 10 ; N.-D. du Suc sait pourquoi : 5 ; Mme Gay : 3 ; *Mandagoust* : Que la Vierge bénisse notre paroisse et nos familles : 4 ; *Navacelles* : Protection famille : 5 ; Marthe Clapier : 2 ; *Paris* : Pour une heureuse naissance : 5 ; *Pompignan* : Remerciement et protection : 10 ; *Penautier (Aude)* : Pour le sanctuaire, Général Guizard : 100 ; *Pézenas* : Persévérance d'un religieux de Garaison : 5 ; *Sévérac* : Protection du soldat Michel Agnès : 3 ; *Sumène* : Recommandation familles Causse et Fesquet : 5 ; Recommandation spéciale : 3 ; Pour une future naissance : 5 ; Reconnaissance E.D. : 5 ; Protection d'une naissance, anonyme : 10 ; Reconnaissance à N.-D. du Suc pour une grâce obtenue : 20 ; *St-Jean-de-Fos* : Pour la Vierge, Cabanès : 13 ; *St-André-de-Buèges* : N.-D. du Suc sait pourquoi : 10 ; *St-Jean-de-Buèges* : Débris d'argent pour demander protection de la Vierge, H. C. Reconnaissance et protection de mes petites-filles, une grand'mère : 10 ; Pour le CAP de mon fils : 5 ; Pour un peu d'amélioration dans ma peine : 5 ; *St-Bauzille-de-Putois* : Pour mes enfants, la Sainte Vierge sait pourquoi : 5 ; Protection famille Louis Boyer : 3 ; Pour les défunts famille Vèziès-Barbier : 5 ; *St-Gély-du-Fesc* : Jacques, Françoise, Bernard et Véronique Périquier se recommandent à N.-D. du Suc : 5 ; Pour la chapelle, Malaval : 5 ; Pour le tapis, Rouget Charles : 10 ; *St-Hippolyte-du-Fort* : Neuvaine de lampe ▶

12 ; Reconnaissance, Aguilhon : 10 ; *St-Martin-de-Londres* : La Vierge des Cévennes sait pourquoi : 15 ; *Teyran* : Recommandation santé et examen, J. Pons. ; *La Vacquerie* : Intentions particulières : 10 ; Pour le tapis, anonyme : 5 ; Pour la chapelle : 5 ; *Villetelle* : Remerciement à N.-D. du Suc, André Mante : 10 ; *Viols-le-Fort* : Intention particulière, Unal-Sauterel : 5 ; *Montpellier* : Une demande de grâce, M. R. Cariben : 5

Enfants voués

Ont été voués à Notre-Dame du Suc (du 1^{er} Janvier au 1^{er} Juin 1964) :

Assas : Vincent Fourcoual : 5 ; *Arrigas* : Bernard, Didier et Bruno Caylus : 3 ; *Aspères* : Philippe Théron : 5 ; *Aspiran* : Christiane, Jean-Louis, Evelyne Salvador ; Henriette Grandet : 5 ; *Bagnols-sur-Cèze* : Alain Carminati : 10 ; *Brissac* : Luc Malzieu : 5 ; Jean Roch Vidal : 10 ; Erick, Thérèse et Corine Bertrand : 3 ; *Bez* : Jean-Marie Gibert : 3 ; *Carnas* : Michel, Yvette, Raymond et Nicole Moulin : 10 ; *Le Causse-de-la-Selle* : Erick Vareille : 5 ; *Le Caylar* : Roland Frontin : 5 ; *Cazilhac* : Pascal Viala : 5 ; Raymonde Lopez : 5 ; Bernadette Vermeersch : 2 ; *Calvisson* : Nadine Rochebave : 2 ; *Châlons-sur-Marne* : Violaine Roussel : 3 ; *Ganges* : Hugues Vassas : 10 ; Bernard et Jean-Noël Allary : 15 ; Emmanuelle Berger : 10 ; Bruno Granier : 5 ; Philippe Issert : 5 ; Michel Combet : 10 ; Jean-Claude Vidal : 5 ; André Vignal : 5 ; *Jujurieux (Ain)* : Sylvie Roure : 50 ; *Jacou* : Françoise Dezeuze : 10 ; *La Roque* : Christine et Catherine Martial : 10 ; Stéphan Cavalier : 8 ; Sylvie Saint-Pierre ; *Lyon* : Paul Girard ; *Le Mazel* : Marie-José Ducros : 5 ; *Lasalle* : Daniel Viala : 5 ; *Labrugvière* : Terral ; *Mandagoust* : Thierry Rieutord : 10 ; *Marseille* : Anne-Marie Mouriès : 10 ; *Madières* : Jean-Marie Gibert : 3 ; *Les Matelles* : Norbert Boulet : 8 ; *Montaud* : Christian : 5 ; *Montpellier* : Muriel Villa : 4 ; Catherine Gailhard : 10 ; Christine Duffour : 5 ; Françoise, Nicole, Jean-René, Marie et Bernadette Durand : 10 ; Brigitte Cartier : 3 ; Magali Pagès : 5 ; Françoise Cadoul : 5 ; *Notre-Dame de la Rouvière* : Régine Fesquet ; *Pommiers* : Michel Lacas : 3 ; *Sauve* : Michèle Guizard : 7 ; *Sumène* : Danielle Pallier et Michel Giméno : 6 ; Judith Passet : 10 ; Maryse Elzière : 5 ; Philippe et Pascale Bresson : 6 ; Michel Delpuech : 5 ; Benoît Castanier : 5 ; Philippe Rouffiac : 5 ; *Sumène - Cherbourg* : Stéphane et Philippe Léonard, Christophe Barreau : 6 ; *St-André-de-Buèges* : Joëlle Causse : 5 ; *St-Bauzille-de-Putois* : Béatrice Bonnet : 3 ; *St-Jean-de-Buèges* : Michel Rabou : 5 ; *St-Jean-de-Cuculles* : Bernard Vacquier : 8 ; *St-Hippolyte-du-Port* : Serge Viala : 6 ; *St-Jean-de-Fos* : Alain et René Maury : 7 ; *St-Gély-du-Fesc* : Isabelle Caussidier : 10 ; *St-Mathieu-de-Trévières* : Nathalie et Catherine Olivier : 10 ; *St-Martin-de-Londres* : Catherine Challier ; *Teyran* : Isabelle Méjean : 3 ; Erick Chausson : 3 ; *Tamaris* : Catherine Salles : 5 ; *Tarascon-sur-Ariège* : Thierry Combet : 8 ; *Vailhauquès* : Joël et Florence Paulet : 10 ; *Le Vigan* : Bernard Gay : 8 ; Daniel Mazade, Bernard Ducros : 10 ; Brigitte Fabre : 3 ; *Vacquières* : Gilles Pagès : 5.

Que Notre-Dame du Suc protège ces enfants qui lui sont consacrés et qu'elle les fasse croître en santé, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes !

Imprimatur : Montepessulano, die 20 Junii 1964,

François Poursines, V. G.

4° Indulgence de la Portioncule qui peut être gagnée *toties quoties* à chaque visite faite à la Basilique N.-D. du Suc, le 2 août ou le dimanche suivant, à condition de réciter à chaque visite six *Pater, Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife. (Indulgence accordée pour sept ans par la Sacrée Pénitencerie Apostolique, le 17 décembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul.)

b) INDULGENCES PARTIELLES :

Une indulgence de 100 jours est accordée *toties quoties* à tout fidèle qui récitera, devant la Vierge Couronnée N.-D. du Suc : 3 *Ave* et 3 fois l'invocation « Notre-Dame du Suc, priez pour nous » aux intentions du Souverain Pontife et pour la liberté de l'Eglise (Mgr Jean Duperray, évêque de Montpellier, 14 novembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul).

PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX PRÊTRES PÈLERINS

I. — MESSE VOTIVE DE LA T.-S. VIERGE :

En vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 11 décembre 1953, et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, tout prêtre, en pèlerinage à N.-D. du Suc peut célébrer dans la Basilique, la messe votive de la T.-S. Vierge, conforme au temps liturgique et en se référant aux rubriques générales. Sont exceptés : les jours de fêtes de 1^{re} ou 2^e classe, les dimanches, les fêtes, octaves ou vigiles privilégiées, les vigiles, fêtes ou octaves d'une fête particulière de la Sainte Vierge et tous les jours de Carême (Indult n° 92-953, valable pour cinq ans).

II. — POUVOIR D'ENTENDRE LES CONFESSIONS :

Par ordonnance de Monseigneur Jean Duperray, évêque de Montpellier et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, Monseigneur l'Evêque accorde aux prêtres pèlerins les pouvoirs d'entendre les confessions de tous les pèlerins du territoire de N.-D. du Suc avec les mêmes facultés dont ils jouissent dans leur diocèse. Tout prêtre qui désirera user de ce pouvoir devra en avertir M. le Chapelain et inscrire son nom et son adresse sur le registre qui lui sera présenté à cet effet.

Par ailleurs, M. le Chapelain pourra demander aux prêtres présents la contribution de leur ministère, soit pour les cérémonies, soit pour la distribution de la Sainte Communion, soit pour l'administration du sacrement de Pénitence les jours de grande affluence et suivant les besoins du pèlerinage. (Ordonnance de Mgr Jean Duperray, év. de Montpellier, 8 décembre 1953.)

QUELQUES AVIS CONCERNANT LA BASILIQUE ET LE PÈLERINAGE

I. — La Confrérie N.-D. du Suc, affiliée à l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, érigée en la Basilique N.-D. des Victoires à Paris, sous le n° 5.753 en date du 19 janvier 1846, jouit de tous les privilèges et indulgences attachés à cette Archiconfrérie. On peut se faire inscrire par correspondance. Droit d'inscription et de bulletin d'affiliation 0 F. 25.

Les enfants voués font partie de l'Archiconfrérie.

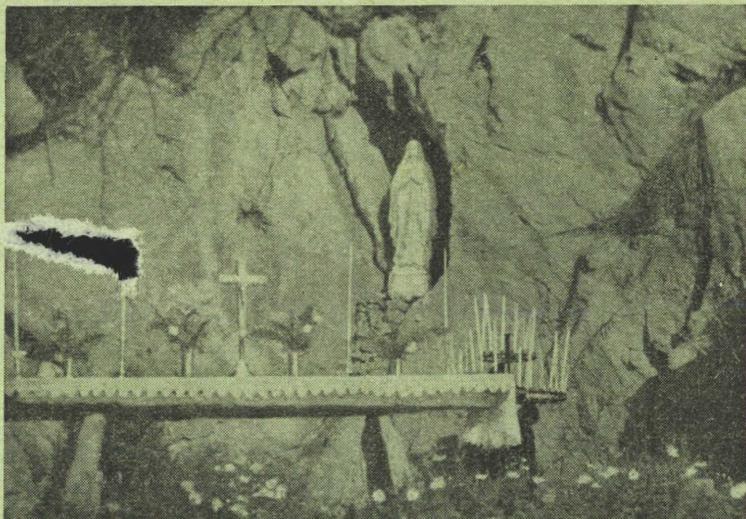
II. — La Basilique possède une chapelle de N.-D. du Suffrage où sont recommandés les défunts. Un pèlerinage spécial, fixé au 3^e samedi d'octobre, est réservé à la prière pour les Morts.

III. — L'Écho de N.-D. du Suc, bulletin trimestriel, est le trait d'union de tous les amis et pèlerins de Notre-Dame du Suc. Il donne des nouvelles du Sanctuaire et du Pèlerinage (abonnement annuel : 2 F).

IV. — M. le Chapelain étant chargé d'un double service paroissial, prière de l'avertir, au moins dix jours à l'avance, pour l'organisation de journées ou pèlerinages. Il est toujours prudent de passer au presbytère de Brissac pour demander la clef de la Basilique en dehors des jours de pèlerinage, surtout si quelque prêtre veut y célébrer la sainte Messe.

V. — Les dépenses d'aménagement et d'embellissement étant considérables, prière de réserver vos achats de cierges, objets de piété, souvenirs... pour le Magasin de la Basilique qui est le seul à vendre au profit du pèlerinage... Merci !

VI. — Adressez toute correspondance concernant le pèlerinage à M. le chanoine Noël Bascoul, à Brissac (Hérault). — Pour les envois de fonds, utilisez de préférence le C.C.P. Noël Bascoul à Brissac, N° 191-14 Montpellier, en indiquant sur le talon l'affectation désirée (Messe, offrande, Confrérie, Echo, etc...).



"La Grotte de Lourdes"
à Notre-Dame du Suc.

IMPRIMERIE DE LA CHARITÉ - MONTPELLIER

Le gérant : E. Eschbach — Dépôt légal 1964, 2^me trimestre, N° 520